

[Texte]

vosre Comité; ces propositions traduisent également l'engagement ferme du gouvernement envers les principes fondamentaux du projet de loi.

Some of these amendments to the bill fall within the responsibility of the Treasury Board. New clause 85 would ensure that language requirements cannot be set arbitrarily or unfairly when staffing. The Commissioner of Official Languages is to investigate complaints in this area. If the complaint has not then been resolved, it can be taken to the Federal Court. This clause reflects long-standing government policy in the public service that language requirements can only be identified and applied for bona fide occupational reasons flowing from service-to-the-public or language-of-work obligations.

L'article 85 est destiné à s'appliquer tant à l'identification linguistique des postes qu'à la dotation des postes bilingues de façon impérative ou non impérative. Pour reprendre des préoccupations exprimées devant votre Comité, l'article 85 n'entravera pas la dotation impérative des postes et ne réduira certainement pas les obligations des institutions fédérales en matière de services au public et de langue de travail. En fait, ces obligations, y compris celle d'offrir activement les services, seront définies par la loi et ses règlements d'application, et toutes les institutions fédérales sont tenues de les respecter.

Il appartient à chaque gestionnaire de la Fonction publique de décider—selon les pouvoirs qui lui sont délégués—si les postes qui relèvent de son autorité nécessitent clairement la connaissance du français, de l'anglais ou des deux langues. Cette identification linguistique des postes doit respecter les politiques établies par le gouvernement. Lorsqu'un gestionnaire dote un poste bilingue, il doit décider si les exigences linguistiques du poste doivent être satisfaites immédiatement. Chaque gestionnaire dispose, pour guider sa décision, de critères spécifiques publiés conjointement par la Commission de la Fonction publique et le Conseil du Trésor.

• 1550

Each step of this process is governed by a well-established framework and the government is firmly committed to ensuring that the criteria are objective and that their application is carried out as well.

New clauses 82 and 83 make a significant addition to the already extensive consultation and review mechanisms proposed in the bill for regulations.

To sort of elaborate on this, we really feel this was a departure which should be a welcomed one in terms of openness of government. The House will be given notice at least 30 sitting days before a Governor in Council regulation is to be pre-published. That is 30 sitting days, not a month but 30 sitting days, so that Parliament has to be in session when it is pre-published. The proposed regulations would then be pre-published at least 60 sitting

[Traduction]

the firm commitment of the government to the basic principles of the bill.

Certains de ces amendements relèvent du Conseil du Trésor. Le nouvel article 85 ferait en sorte que les exigences linguistiques ne puissent pas être établies de façon arbitraire ou injuste lors de la dotation. Le Commissaire aux langues officielles doit enquêter sur les plaintes formulées dans ce domaine. Si le plaignant n'a pas obtenu satisfaction, il peut aller devant la Cour fédérale. Cet article reflète la ligne de conduite en vigueur à la Fonction publique voulant que les exigences linguistiques ne puissent être appliquées que pour des raisons professionnelles légitimes découlant des obligations relatives au service à assurer au public ou à la langue de travail.

Clause 85 applies to language identification and staffing of bilingual imperative or non-imperative positions. In answer to the concerns expressed before your committee, clause 85 will not interfere with imperative staffing or service to the public and language-of-work obligations. In fact, those requirements, including the obligation to actively offer bilingual services, will be defined by the Act and its regulations and all federal institutions will have to abide by them.

Each public service manager will have to decide, depending on the authority delegated to him, whether positions under his authority clearly require the knowledge of French, English, or both languages. This language identification should be in line with the government's policies. When staffing a bilingual position, the manager shall decide if language requirements must be met immediately or not. Every manager must make that decision according to specific criteria published jointly by the Public Service Commission and the Treasury Board.

Chaque étape de ce processus est régie par une structure bien établie et le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les critères soient objectifs et qu'ils soient impliqués de façon équitable.

Les nouveaux articles 82 et 83 complètent dans une large mesure les mécanismes de consultation et d'examen des règlements déjà importants que prévoit le projet de loi.

En fait, nous estimons qu'il s'agit là d'une nouvelle approche davantage orientée vers la transparence. La Chambre recevra un avis au moins 30 jours de séance avant la publication d'un règlement du gouverneur en conseil. Il s'agit bien de 30 jours de séance et non pas d'un mois, si bien que le Parlement doit siéger à ce moment-là. Les règlements proposés seront alors publiés sous forme d'ébauche au moins 60 jours avant leur